

Une enquête préliminaire ouverte sur la gestion de la CCI-IG

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

21 octobre 2017

« Il m'a dit de le dépanner »

- *Un individu. Des femmes de plus en plus nombreuses à dénoncer ces agissements sur les réseaux sociaux. Deux jours avant l'affaire Weinstein, elles dénoncent.*

Le 4 octobre, deux jours avant que n'éclate l'affaire Harvey Weinstein (du nom du producteur américain de cinéma qui pendant trente ans a abusé ou tenté d'abuser de plusieurs femmes, et qui fait la Une des journaux internationaux), *Le Courrier de Guadeloupe* a reçu un enregistrement audio glauque. Sur cette bande, une femme avance des accusations graves à l'encontre d'un homme qui l'aurait harcelée sexuellement. Au fil de notre enquête, plusieurs femmes disent avoir subi les mêmes agissements de la part de cet individu. Certaines postent publiquement leurs témoignages sur Facebook. D'autres échangent via des groupes constitués sur WhatsApp. Claire* fait partie de ces femmes qui ont subi ce harcèlement. Elle accepte de témoigner. *"J'ai connu ce monsieur alors que je travaillais dans la vente. Il avait prêté des locaux à l'entreprise où je travaillais. Son bureau était situé au rez-de-chaussée du même immeuble. Un jour, j'ai dû me rendre à son bureau et j'ai noté qu'il y était disposé un grand canapé. Une autre fois, il est venu à mon bureau et a tenu à me montrer à partir de son portable, l'intérieur d'un autre bureau dont il dispose à Jarry. On pouvait distinguer un grand lit à baldaquin, une douche balnéothérapie, un système de jeux de lumière au plafond. Comme dans une boîte de nuit".* Claire s'inquiète et décide de ne plus se rendre au bureau et de travailler chez elle. *"Quand il a su que je ne viendrai plus, il est venu me voir, m'a supplié de le dépanner, disant qu'il n'a pas de femme. J'allais partir. Il m'a tenu fortement le visage, a essayé de me coincer contre un mur. J'ai pu me dégager".*

Elles se répandent sur WhatsApp

Après cet épisode, Claire raconte que ce monsieur a essayé plusieurs fois de la joindre au téléphone. Il l'a suivie en voiture. D'autres femmes décrivent des faits similaires. L'une d'entre elles avoue *"que cet individu l'avait attrapée et avait mis la main dans sa culotte."* Une autre

raconte *“qu’il a provoqué un petit choc en voiture afin d’obtenir son numéro de téléphone. Et depuis il n’a pas cessé de la harceler”*. Ont-elles déposé plainte toutes ces femmes ? Non explique Claire : *“Elles ont peur et se sentent coupables. Elles refusent de témoigner mais se répandent sur WhatsApp”*.

**(Le prénom a été changé)*

Entre loi du silence et makréraj

Selon Stéphanie Mulot sociologue et anthropologue, le harcèlement sexuel consiste à imposer à quelqu’un son désir par chantage et lui ordonner le silence. La femme qui subit le harcèlement se considère coupable. Le harceleur réussit à lui faire croire qu’elle est responsable du désir qu’il lui manifeste. En Guadeloupe, cette réalité est encore plus prégnante. Nous sommes dans un système de “makréraj” où tout circule rapidement. *“En se taisant les femmes cherchent à sauvegarder leur respectabilité. Elles ne veulent pas faire parler d’elles”*, précise-t-elle.

• Toutes les professions

L’Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France qui date de l’an 2000 indique que le harcèlement sexuel et les violences envers les femmes existent dans tous les milieux professionnels. Y compris les plus honorables. L’enquête cite la médecine, la police, la justice, la politique. Explication : ce sont des professions où s’exerce un grand pouvoir.

• Une élève sur six

Une enquête Capsex qui porte sur les connaissances, attitudes et pratiques sur la santé sexuelle et affective des adolescents en Guadeloupe, a révélé qu’une élève en classe de seconde sur six avait eu des rapports sexuels forcés. La proportion est encore plus élevée dans les lycées professionnels. L’étude est dirigée par le Dr Philippe Carrère de

l'université Antilles Guyane.

- **Consensus collectif**

Stéphanie Mulot indique que les femmes qui dénoncent sont jeunes, instruites, formées et éduquées. Elles ont souvent vécu ailleurs qu'en Guadeloupe. Les femmes dénoncent le harcèlement lorsqu'il y a un consensus collectif, un portage collectif qui signifie que cette pratique n'est pas acceptable.

« Non ! Tu rigoles ? »

Sur WhatsApp une femme s'indigne. Via cette application de messagerie, elle raconte l'expérience vécue avec un homme qui prétendait pouvoir l'embaucher. La voix aiguë, elle livre d'un seul souffle son témoignage. L'audio de 1min23, vraisemblablement extrait d'une conversation par chat entre personnes qui communiquent entre elles, a circulé en début de semaine du 2 octobre. Le Courrier de Guadeloupe l'a reçu le 4 octobre. Retranscription.

« Alors est-ce que tu sais que moi j'ai failli, alors failli sé gros mo paskè mwen personnellement an paté'é jan rentré adan sa. J'ai eu un entretien avec lui, il m'a dit carrément qu'il me donne 3 000 euros mais fòy' sousé tété an mwen, fòy' sousé kòkòt an mwen, fòy' koké mwen, fòy' pran mwen tout' jan, i anvi réyalizé tout' fantasm'ay, pran mwen pa tout' jan, é fò pa an ké rèfizé, fò pa an ké di non pou ayen, paskè sinon i pé ké anboché mwen ! I ban mwen randévou a lotèl o Gozié. I di mwen ka an ka bwè, ka an enmé bwè, tout' biten (...). Moi je pensais que misié délirait, parce que misié est venu dans mon institut deux, trois fois faire des soins et tout ça. Et moi je pensais que misié délirait comme j'ai dit à misié que je voulais changer de métier et tout. Il m'a dit qu'il cherche une secrétaire, il peut m'embaucher mais à une seule condition : il faut que je fasse la salope

pour lui. Il faut qu'il me baise. Et il m'a dit : faut qu'il me baise quand il veut; il m'appelle, quand il m'appelle il faut que je sois disponible. J'ai dit non ! Tu rigoles ? Il m'a dit non, je ne rigole pas je suis sérieux. (...) Ça s'est passé il y a peut-être trois ou quatre ans. (...) Et tu sais le pire c'est qu'il me suivait en voiture, kan an jiré'y machin, quelques jours après j'ai constaté que le gars me suivait ! Quand je suis arrivée à Milénis, il est descendu de sa voiture et il m'a dit : oui, il faut qu'il me parle, de me calmer et tout, qu'on s'est mal compris et tout et tout (...).”

Alors est-ce que tu sais que moi j'ai failli, alors failli sé gros mo paskè mwen personnellement an paté'é jan rentré adan sa. J'ai eu un entretien avec lui, il m'a dit carrément qu'il me donne 3 000 euros mais fòy' sousé tété an mwen, fòy' sousé kòkòt an mwen, fòy' koké mwen, fòy' pran mwen tout' jan, i anvi réyalizé tout' fantasm'ay, pran mwen pa tout' jan, é fò pa an ké rэфizé, fò pa an ké di non pou ayen, paskè sinon i pé ké anboché mwen ! I ban mwen randévou a lotèl o Gozié. I di mwen ka an ka bwè, ka an enmé bwè, tout' biten (...). Moi je pensais que misié délirait, parce que misié est venu dans mon institut deux, trois fois faire des soins et tout ça. Et moi je pensais que misié délirait comme j'ai dit à misié que je voulais changer de métier et tout. Il m'a dit qu'il cherche une secrétaire, il peut m'embaucher mais à une seule condition : il faut que je fasse la salope pour lui. Il faut qu'il me baise. Et il m'a dit : faut qu'il me baise quand il veut; il m'appelle, quand il m'appelle il faut que je sois disponible. J'ai dit non ! Tu rigoles ? Il m'a dit non, je ne rigole pas je suis sérieux. (...) Ça s'est passé il y a peut-être trois ou quatre ans. (...) Et tu sais le pire c'est qu'il me suivait en voiture, kan an jiré'y machin, quelques jours après j'ai constaté que le gars me suivait ! Quand je suis arrivée à Milénis, il est descendu de sa voiture et il m'a dit : oui, il faut qu'il me parle, de me calmer et tout, qu'on s'est mal compris et tout et tout (...). »